

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés mardi, jour de fête légale, le JOURNAL DU LOT ne paraîtra pas mercredi.

Les résultats

Le résultat des fatigues inutiles, mais dangereuses qu'on imposa aux soldats du 7^e est le suivant : Un grand nombre de malades. C'est un bien triste résultat. Les chefs responsables en tireront une conclusion pratique pour qu'à l'avenir ils sachent ou veuillent ménager la santé des hommes qui leur sont confiés.

Mais nous sommes heureux d'apprendre également que la marche-manœuvre de 18 heures a eu un autre résultat qui n'a pas été désagréable aux soldats valides : des permissions de 3 jours leur ont été accordées dans une proportion de 75 0/0.

Les permissionnaires ont quitté la caserne samedi matin pour 3 jours, jusqu'à mercredi soir.

Nous regrettons le premier résultat, mais nous sommes heureux du second. Seulement, y a-t-il compensation pour ceux qui sont malades ?

L. B.

Pour avoir la pluie !

Toujours malins nos curés ; il n'a pas plu sur notre région depuis le 28 juin ; mais la pluie qui est attendue avec impatience peut donc tomber, selon toutes probabilités, très prochainement.

La Revue Religieuse de ce jour publie une note officielle par laquelle l'évêché recommande que des prières publiques soient faites dans toutes les paroisses du diocèse, pour appeler « sur les récoltes les bénédictions de Dieu ».

Espérons en l'efficacité de ces prières ; mais, à notre profane avis, il semblerait préférable que curés et fidèles du diocèse, fussent tenus de faire la manifestation suivante : processionner à midi sur les coteaux en tenant ouverts les parapluies, de façon qu'en voyant ce symbole, le Père Éternel comprenne l'objet de la manifestation et envoie l'eau tant désirée !

Après 45 jours de sécheresse, c'est bien le moment de demander la pluie !

On ne risque pas beaucoup !

L. B.

Le recrutement du Lot

Le ministre de la Guerre vient de faire paraître un compte rendu sur le recrutement de l'armée pendant l'année 1910.

Il nous a paru intéressant de donner aux lecteurs du Journal du Lot, quelques chiffres qui concernent le département du Lot.

Dans notre département 1085 hommes ont été appelés en 1910.

1.000 pour le service armé et 85 pour le service auxiliaire. Parmi les hommes appelés pour le service armé, 993 ont été affectés aux troupes métropolitaines, 4 aux troupes coloniales, 3 aux équipages de la flotte.

Le nombre moyen des hommes que le Conseil de révision a eu à examiner a été pour le Lot de 50 par séance. Dans le département de la Seine le nombre moyen était de 416 et dans les Basses-Alpes de 28.

La moyenne générale, entre tous les départements des hommes visités par séance est de 95.

Dans le Lot 23 séances du Conseil de révision ont été présidées par le Préfet, 7 par le Secrétaire général, 1 par un Conseiller de Préfecture.

Si l'on examine les totaux généraux on voit que dans l'ensemble de la France, 1739 séances ont été présidées par les Préfets ; 989 par des secrétaires généraux ; 374 par des Conseillers de Préfecture.

Veut-on connaître les différentes espèces de maladies ou d'infirmités qui ont entraîné le classement dans les services auxiliaires, les voici pour le Lot :

Faiblesse de constitution : 3 ; bégaiement : 1 ; myopie : 2 ; strabisme : 2 ; autres maladies des yeux : 1 ; diminution de l'acuité auditive : 9 ; denture défectueuse : 3 ; hernies : 2 ; goitre : 5 ; varices : 12 ; autres maladies de l'appareil respiratoire : 3 ; déviation de la colonne vertébrale : 2 ; autres malformations congénitales : 4 ; impotence du membre inférieur : 1 ; supérieur : 6 ; infirmités diverses : 12.

Aujourd'hui que les journaux réactionnaires ne savent qu'entretenir leurs fidèles lecteurs de la crise de l'enseignement, il est intéressant de donner quelques renseignements sur le degré d'instruction des jeunes gens portés sur les tableaux de recensement des classes 1874 et 1908.

En 1874, sur 283.768 inscrits : 45.177 ne savaient ni lire ni écrire ; 5.591 savaient lire seulement ; 37.962 savaient lire et écrire ; 185.126 savaient lire, écrire et compter.

En 1908, sur 315.452 inscrits : 9.529 hommes seulement ne savaient ni lire ni écrire ; 3.611 savaient lire seulement ; 79.809 savaient lire et écrire ; 205.530 savaient lire et écrire et compter.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, sont nommés instituteurs et institutrices :

M. Melou, en congé, adjoint à Figeac. Mlle Castagné, adjointe à Espédaillac, adjointe à Laureesses.

Mme Bouquié, adjointe à Laureesses, à Sabadel.

M. Bouquié, adjoint à Laureesses, adjoint à Sabadel.

M. Blaclard, à Sabadel, adjoint à Bretenoux.

Mme Blaclard, à Sabadel, adjointe à Puybrun.

Mlle Bayle, adjointe à Puybrun, adjointe à Mauroux.

M. Delpon, à Linac, à Frontenac.

M. Ribeyrol, à Clayrou (Capdenac), à Linac.

M. Delpech, adjoint à Cahors, à Thémines.

M. Jammes, à Ruyres, à St-Jean-Lagueste.

Mme Fenouil, à Ruyres, à Rudelle.

Mme Lalapie, à Rudelle, à Thémines.

M. Roussel, à Thémines, à Espédaillac.

Mme Pradelle, adjointe à Bagnac, à Ruyres.

M. Blanc, à St-Michel-de-Bannières, adjoint à Bagnac.

Mme Blanc, adjointe à St-Denis, près Martel, à Bagnac.

Mlle Conduché, à Trébaix, adjointe à St-Denis, près Martel.

Mlle Barrère, à Teyssieu, adjointe à Fons.

Mlle Naves, à Cézac, à l'Hospitalet.

Mme Garrogon, à Blars, à Cézac.

Mme Marconié, à l'Hospitalet, à St-Paul-Labouffie.

Mlle Galand, à St-Paul-Labouffie, à Belfort.

Mlle Segol, à Vidaillac, à Couvert (Soturac).

M. Rabier, à Frayssinet-le-Gourdonnais, à Blars.

M. Gase, en congé, adjoint à Limogne.

M. Bonaure adjoint à Souillac, à Aujols.

Mme Laval à Bourzollès, à Souillac, (Ecole de garçons).

Mlle Camperos, adjointe à Gramat, à Bourzollès.

Mlle Delmas, à St-Chignes, adjointe à Gramat.

Mme Marty, à Gourdon, à St-Chignes, (Gramat).

Mme Roques, à Vaillac, à Goudou.

M. Roques, à Vaillac, à Goudou.

Mme Bonnassie, à Dégagnac, à Vaillac.

Mme Rigal, à Blanzaguet, adjointe à Dégagnac.

Mme Albagues, adjointe à Molières, à Gluges (Martel).

M. Lamoure, à Fargues, adjoint à Cahors.

M. Frégeville, du Lot-et-Garonne, à Fargues.

Mme Frégeville, à Montcabrier, à Fargues.

Mme Arènes, à Fargues, à St-Martial.

Mme Serre, de l'Aude, à Marcelliac.

M. Coldefy, à Quissac, adjoint à Espédaillac.

Au 7^e

M. Tournier, sous-chef de musique au 42^e d'infanterie, passe au 7^e en remplacement de M. Louis, retraité.

Aviron Cadurcien

La Municipalité de Puy-l'Évêque ayant demandé à notre Société Nautique d'organiser des régates dans cette localité à l'occasion de la fête patronale, il a été possible d'obtenir le concours des Sociétés de Villeneuve et d'Agén.

Le programme comportait 3 courses qui ont été courues dans l'ordre suivant et ont abouti aux résultats ci-après :

1^{re} Course en skiff : 3 partants. 1^{er} prix, Popie, de Villeneuve ; 2^e prix, Mainferme, de Cahors.

2^e Course en outrigger à deux rameurs : 3 partants. 1^{er} prix, Cahors ; 2^e prix, Villeneuve ; 3^e prix, Agén.

3^e Course en outrigger à 4 rameurs : 3 partants. 1^{er} prix, Cahors ; 2^e prix, Villeneuve ; 3^e prix, Agén.

Nous nous permettons d'adresser nos félicitations aux jeunes équipiers Cadurciens qui, presque tous débutants, ont su remporter dans la course à 4 rameurs, un brillant succès. Leur belle tenue, leur ensemble et la souplesse de leurs mouvements ont été fort remarqués des connaisseurs et leur ont valu les applaudissements chaleureux du public qui se pressait dimanche sur les berges du Lot. Cette équipe était composée de MM. Desprats, Bonnave, Salgues et Hébrard avec Gibert pour barreur.

A noter la course en skiff où pour la première fois M. Mainferme prenait part à un événement de ce genre.

Nous devons aussi une mention honorable aux frères Gibert qui, quoique très jeunes, ont remporté néanmoins le premier prix dans la course à 2 rameurs donnant ainsi un bel exemple de ce qu'on peut obtenir avec un entraînement suivi.

L'Aviron Cadurcien peut se féliciter de cette première sortie et il y a lieu de croire que, si l'entraînement continue, cette Société pourra faire bonne figure dans les futures régates régionales ou autres.

Le 15 août, l'équipe Desprats et le Skiffier Mainferme se rendront à Castillon pour prendre part au championnat du Sud-Ouest à l'occasion duquel auront lieu quelques autres courses intermédiaires.

Approvisionnement en nicotine

A diverses reprises, des plaintes ont été adressées au préfet par les cultivateurs et les arboriculteurs éprouvés à se procurer la nicotine utilisée par eux pour combattre les insectes divers qui attaquent leurs cultures.

A la fin de l'année 1910, l'administration des manufactures de l'Etat a pris les dispositions les plus efficaces pour se mettre en mesure de faire face aux besoins de l'agriculture, 32.000 kilogrammes de nicotine ont été achetés à l'étranger. Des installa-

tions importantes ont été effectuées, avec une rapidité exceptionnelle, dans divers établissements de la région, et notamment au magasin de Cahors, pour extraire la nicotine de tous les résidus provenant de la fabrication des tabacs.

La totalité de la récolte du département du Lot a même été consacrée uniquement au lavage, en vue de l'extraction de l'alcaloïde.

Les résultats de ces mesures ont permis à l'administration d'expédier, dans les six premiers mois de 1911, près de 30.000 kilos de nicotine, et de constituer à cette même époque des approvisionnements atteignant 38.000 kilogrammes, tandis que la quantité vendue pendant toute l'année 1910 n'avait pu dépasser 15.000 kilos. L'administration avait dû cependant par prudence, pour assurer une équitable répartition de ses ressources entre ceux qui en avaient un réel besoin et pour éviter tout accaparement éventuel des intermédiaires, imposer provisoirement l'accomplissement de certaines formalités aux demandeurs, pour justifier de la réalité de leurs besoins.

Dès sa prise de fonction, le sous-secrétaire d'Etat aux finances s'est préoccupé de faire servir avec la plus grande célérité les commandes de nicotine. Le ministre des travaux publics a été prié d'intervenir auprès des Compagnies de Chemins de fer pour faire accélérer les transports.

Après avoir donné satisfaction aux réclamations les plus urgentes de quelques départements auxquels il n'avait pas été alloué un contingent suffisant de nicotine, M. René Besnard s'est mis en rapport, le 26 juillet, avec tous les préfets, et leur a demandé de faire connaître immédiatement les quantités d'alcaloïde dont les cultivateurs pourraient avoir besoin. Le 1^{er} août, cette enquête était terminée, et les instructions étaient données pour que tous les départements fussent dotés de la quantité de nicotine qui leur est nécessaire.

Accident

Vendredi soir, à cinq heures, un cheval attelé à un omnibus de Mme Grelet, voiturier, s'est abattu à l'angle de la rue du Lycée et du boulevard Gambetta. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Le double crime de Luzach

Certains témoignages affirment que lorsque Castagné courtisait sa femme, Emilie Vernet, veuve Desprat, l'accusé se déguisait en femme. C'est pourquoi l'hypothèse de ce déguisement le jour du crime, avait été envisagée surtout après la découverte, au domicile de Castagné, d'un jupon de femme maculé de sang. L'expertise dira si ces taches proviennent du sang des victimes. Mais notre enquête personnelle ne nous permet pas de confirmer ce point particulier. D'ailleurs, pourquoi le criminel n'aurait-il pas caché le jupon en même temps que sa chemise souillée et son pantalon quadrillé ?

En dehors des aveux que l'instruction essayera certainement de provoquer, il y a surtout intérêt à découvrir cette chemise et ce pantalon suspects qui ont été vus et qu'on ne retrouve plus.

Dans quelle cachette introuvable Castagné, le seul intéressé, a-t-il pu déposer ces effets, preuve indiscutable de culpabilité ?

Nous avons indiqué jeudi qu'il était possible et facile de faire disparaître ces objets dans un des « cayrous » qu'on voit dans la région. Nous pouvons dire aujourd'hui que les recherches ne doivent pas seulement être dirigées de ce côté. Il y a déjà quelques temps, Louis Castagné se livrait à la contrebande du tabac. Pour la sûreté de ses opérations illicites, il avait construit dans son habitation, une ca-

chette secrète connue de lui seul. L'accusé, qui disposait de quelques instants seulement, s'est-il débarrassé de ses vêtements ensanglantés en les jetant dans cette cachette ?

Tout le monde sait encore que les contrebandiers établissent aussi en plein champ des dépôts, habilement dissimulés, connus seulement de leurs comparses, où il entrent leurs provisions et leurs outils de fabrication. Le prévenu, qui n'avait pas oublié sans doute l'emplacement de ces dépôts dans les environs de son habitation, a-t-il, dans la matinée de dimanche, porté sa chemise et son pantalon dans l'un de ces trous invisibles ?

Les recherches qui pourraient être faites dans cette voie donneraient peut-être des résultats précieux.

Le pantalon retrouvé

Le fils Emile Castagné et son beau-frère Delson viennent de découvrir le pantalon quadrillé de Castagné père. Ce pantalon se trouvait sous la cuve dans la cave.

Il porte des taches suspectes. Le juge de paix et les gendarmes se sont rendus vendredi à Calvignac et ont procédé à des recherches pour retrouver la chemise.

Alhambra Casino d'été à Bordeaux

La Revue de l'Alhambra s'est terminée lundi dans l'apothéose d'une joyeuse 100^e.

Durant toute la soirée l'entrain le plus cordial, la gaieté la plus folle n'ont cessé de régner, et le courant de sympathie qui s'était établi dès les premières représentations, entre le public habituel de l'Alhambra et les interprètes de l'amusante fantaisie de M. Marchand, s'est manifesté de la façon la plus bruyamment amicale ; la fantaisie des artistes s'ébroua sur la scène en cascades variées et en galipettes inédites, et la joie du public éclata en bans rythmés et en spirituelles apostrophes. Les fleurs en bouquets et en gerbes mêlèrent leurs hommages aux acclamations qui saluèrent toute la troupe.

Les jardins avaient revêtu leur parure électrique grâce aux combinaisons ingénieuses de M. Deschamps et les harmonies ordinaires de la fanfare Poulvelarie et des Veneurs de Guyenne se firent entendre pendant les entr'actes.

Voilà finie de la manière la plus éclatante la première partie de la saison d'été de l'Alhambra. La seconde qui commencera mercredi avec le célèbre transformiste Bertin et une revue absolument nouvelle promet d'être aussi intéressante et tout aussi suivie.

C'est ce que nous souhaitons à la vaillante direction C. Mauret et Cie qui reste fidèle à son principe : *Toujours de l'indébit !*

La Comédie de la Revue Nouvelle sera toujours Mlle Brienz et les comédiens MM. Daniello et Martial.

THEATRE JOSEPH CADET GREGOIRE

Samedi, 12 :

LES SURPRISES DU DIVORCE comédie en 3 actes d'Al. Bisson. Le spectacle commencera par :

LES NOCES DE JEANNETTE opéra-comique en 1 acte, de V. Massé.

Dimanche, 13 août, Matinée :

LA FILLE DE M^{me} ANGOT

Soirée :

GILLETTE DE NARBONNE opérette en 3 actes, d'Audran.

Mardi, 15 août :

LES DRAGONS DE VILLARS opéra-comique en 3 actes, de Maillart.

Mercredi, 16 août :

LA PÉRICHOLE opéra-bouffe en 3 actes, d'Offenbach.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le Dimanche 13 Août, par la

Pharmacie ORLIAC

Place des Petites Boucheries.

Avenir Cadurcien

Allées Fénélon

Programme du Dimanche 13 Août

Allegro Militaire	X.
Les Noces de Figaro (Ouv.)	Mozart
Au Pays Gascon (F ^o)	Reynaud
Echos du Quercy	Kelsen

De 8 h. 3/4 à 9 h. 3/4.

Etat civil de la ville de Cahors

du 5 au 12 août 1911

Naissances

Garreau Louis-Rémy, rue St-Georges, 10.
Jean-Baptiste Marie-Louis-Albert, dit Milhet, quai Champollion, 3.
Lamothe Fernande-Jeanne, rue Labarre, 6.
Courtil Irénée, à la Maternité.
Conne Marie-Louise-Antoinette, rue Pélegri, 8.

Publication de Mariage

Mahout Dominique, marchand tailleur et Perdue Marie, s. p.

Mariage

Latapie Paul-Jean-Baptiste, horloger, et Birou Marie-Alice, s. p.

Décès

Champagne-Joseph, soldat au 7^e, 22 ans, hospice.
Rodolosse Louise, veuve Bergougnoux, s. p., 84 ans, rue Vayrols, 1.
Contou Jean-Baptiste, charpentier, 71 ans, rue Lastié, 7.

Nos DEPECHEES

Telegrammes reçus hier :

Paris, 11 août, 2 h. s.

Aviation

L'aviateur Védrynes parti d'Issy-les-Moulineaux à destination de Trouville et des plages normandes pour porter les correspondances, a dû atterrir à Longchamps par suite d'une avarie du moteur. Il continuera son voyage dans la soirée.

Telegrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 12 août, 9 h. m.

Les grèves de Londres

sont terminées

Les grèves de Londres sont terminées ; les débardeurs obtiennent une augmentation de salaire de 25 0/0 et la journée de 10 heures au lieu de 12 heures. Le travail reprendra lundi.

Le caricaturiste Zislin

en prison

Le caricaturiste Zislin s'est constitué prisonnier à la prison de Mulhouse, pour les 15 jours auxquels il fut condamné, pour une carte postale séditieuse

Au Maroc

Un demi escadron de cavaliers espagnols a débarqué jeudi à Larache.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Labéraudie

Accident. — Mercredi soir, M. Castelnaud, propriétaire à Labéraudie, était occupé aux travaux du dépiquage. Il marchait à côté de la machine,

théâtre insupportable.

Elles firent tout leur possible pour atteindre ce résultat, mais elles échouèrent complètement, car la nature de Violette était tellement au-dessus de la leur, que c'est à peine si elle ressentait leurs moqueries et leurs insolences. Elle était soutenue par cette idée qu'elle gagnait de l'argent et que cet argent, pour le moment du moins, sauvait sa mère bien-aimée des privations qui résultent de la misère, et cette pensée la rendait comparativement heureuse.

Enfin, la fameuse soirée où la nouvelle pièce devait être jouée arriva. Violette était alors parfaitement préparée à la tâche qu'elle avait à remplir. Son costume était prêt, et l'on n'avait pas épargné la dépense pour qu'il fût magnifique.

Violette elle-même, ordinairement si ignorante de sa propre beauté, eut presque de la peine à reconnaître la perfection du visage qui s'offrit à elle dans la glace lorsque la dernière main eût été donnée à sa toilette, et qu'une couronne d'argent étincelante eût été placée sur ses cheveux aux reflets dorés qui retombaient en masses épaisses sur ses épaules.

(A suivre).

FEUILLETON DU Journal du Lot 70

LE

Secret du Banquier

PAR MISS M.-E. BRADDON

CHAPITRE XVIII

WILMINGTON

— Un étranger !... — répéta le vieillard à voix basse et en essayant les gouttes de sueur froide de son front. — Un étranger !... Etes-vous sûr de cela, hein ?

Il regardait avidement le franc visage de Lionel, comme s'il avait voulu y lire la vérité.

— Oui... oui... — murmura-t-il, — je vois que vous ne me trompez pas. Vous êtes étranger à ce terrible lieu. Mais j'ai parlé tout à l'heure, n'est-ce pas ? Je parle quelquefois sans le savoir. Je suis un vieillard, et ma tête s'égarait... Ai-je beaucoup parlé ?... ai-je dit quelque chose... quelque chose d'étrange... quelque chose qui ait glacé votre sang, qui ait fait dresser vos cheveux, hein ?

Lionel regardait d'un œil de compassion le pauvre jardinier. Qu'étais-ce que tout cela, si ce

n'est de la folie, les dernières lucres d'un esprit qui s'éteint, au milieu des sombres et hideuses visions du délire.

— Mon brave homme, il n'y a pas de sujet de vous tourmenter ainsi, — dit Lionel avec douceur. — Vous n'avez rien dit, si ce n'est que quelque chose était terrible. Je vous en prie, calmez-vous. Ce n'est que votre gémissement qui m'a attiré ici.

— Ainsi, je n'ai rien dit ! Mais quelquefois je dis des choses étranges ; mais cela n'a pas de sens... pas de sens... pas plus de sens qu'il n'y en a dans les croisements des corbeaux que vous entendrez quelquefois dans ces arbres. Ils sont vieux, plus vieux que moi, ces corbeaux, et ils murmurent souvent d'étranges choses quand la nuit est venue. Cela paraît effrayant, et au fond, ce n'est rien. Je suis très vieux. J'ai servi Godwin pendant soixante-dix ans. Je me rappelle de M. Godwin actuel, Rupert Godwin, quand il était un petit enfant, et je me rappelle son père quand il était un jeune garçon, au visage joyeux et au cœur franc, non pas sombre et silencieux comme celui-ci, mais gai et ouvert. Je les ai servis longtemps et fidèlement, et ils ont été de bons maîtres pour moi. Il n'est pas probable que je me tourne contre eux et que je les trahisse, maintenant que je suis

un vieillard, n'est-ce pas ?

— Naturellement non, — répondit Lionel. — Comment pourriez-vous les trahir ?

— Non, non, — murmura le vieux jardinier en se parlant à lui-même plutôt qu'à Lionel, — ce n'est pas probable. J'ai mangé leur pain pendant soixante-dix ans, et il n'est pas probable que j'irai les trahir, quoique parfois maintenant il me semble que ce pain va m'étouffer. Mais il ne faut pas que je parle, monsieur. Je ne dois pas rester ici à causer avec vous, car je dis quelquefois des choses étranges, seulement elles n'ont pas de sens ; rappelez-vous cela, elles n'ont jamais le moindre sens.

Le vieillard ramassa sa bêche et s'éloigna, laissant Lionel très étonné de ses manières.

— Il est fou ! — pensa Lionel. — Il est fou le pauvre vieux ! Je m'étonne que le banquier ne fasse pas une pension de retraite à ce vieux serviteur. Si j'étais M. Godwin je n'aimerais pas à avoir ce triste spectacle sous les yeux : Frère, il faut mourir ! cet homme doit vous rappeler constamment les horreurs de la vieillesse.

Lionel se remit en marche et sortit bientôt de la partie boisée pour entrer sur une belle pelouse, au bout de laquelle il aperçut le vieux

manoir qui avait abrité tant de nobles habitants.

Le souvenir du vieux jardinier et de sa folie lui sortit à l'instant de l'esprit. Il ne songeait plus qu'à la radieuse vision qui l'avait charmé et enchanté, une semaine avant, dans le magasin du marchand de gravures. Il ne pouvait plus penser qu'aux merveilleux yeux noirs de Julia Godwin.

</

lorsque par suite d'un faux mouvement, son pied fut pris sous la machine.

C'est à grand peine qu'on put dégager le blessé auquel M. le docteur Valat donna les premiers soins.

Trois doigts du pied ont été fortement écrasés. Plusieurs jours de repos seront nécessaires à M. Castelneau.

Espère

Comice agricole. — Le Comice du canton nord de Cahors aura lieu aujourd'hui, 13 août à Espère.

Le Comité du Comice a organisé à cet effet, comme tous les ans, une petite fête.

Blars

M. Hérel Antonin, maire à Blars, ayant été faire quelques journées de moissons, s'était rendu samedi 5 courant à la foire de Lauzès, son porte-monnaie assez bien garni. Il se proposait donc de passer une agréable journée, quand, — ô surprise — il s'aperçut qu'il n'avait plus son porte-monnaie. L'avait-il perdu ? ou bien un adroit filou, le lui a-t-il enlevé ? Tousjours est-il qu'il dut rentrer à Blars, l'oreille basse, et la journée qu'il se proposait de passer agréablement, fut plutôt désagréable pour lui. Nous faisons des vœux pour que ce porte-monnaie soit tombé en de bonnes mains, ce qui permettrait à M. Hérel de rentrer en possession de son argent.

Sénaillac

Fête patronale. — A l'occasion de la fête patronale de notre commune, de grandes fêtes auront lieu les 14, 15 et 16 courant. En voici le programme :

Lundi, 14 août : à 6 heures du soir, annonce de la fête ar des salves d'artillerie. Réception de la musique. Retraite aux flambeaux. Bal.

Mardi, 15 août : Matin 5 heures, réveil en musique ; 8 heures, tour de ville en musique, aubades aux habitants ; 11 heures, apéritif-concert.

Soir, 2 heures. Distribution des bouquets, course aux anneaux ; course à bicyclettes ; jeux divers ; 5 heures, bal de jour. 8 h. illuminations. Départ d'un ballon « le Sénaillacois » 10 heures bataille de confettis, bal de nuit.

Mercredi, 16 août : 5 heures matin, réveil en musique. De 9 à 11 heures, promenade en musique ; bal. Soir : de 2 à 4 heures, jeux divers ; grand concours de grimaces. A partir de 8 heures grand bal de nuit. Minuit, adieu à la musique, réveil nonstre.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers qui voudraient bien nous honorer de leur visite.

Un groupe de jeunes gens.

Limogne

Programme des fêtes des 14, 15, 16 août 1911. — Lundi, 14 août. — 4 heures du soir, annonce de la fête par des salves d'artillerie. 7 heures, réception de la musique. Tour de ville. 9 heures, retraite aux flambeaux, bal de nuit.

Mardi 15 août. — 5 heures du matin, nouvelles salves. 7 heures, réveil en fanfare, de 9 heures à midi, tour de ville, aubade aux habitants de la localité et distribution de bouquets. 4 heures à 5 heures du soir, jeux de la ficelle, de la cruche, course aux œufs et ouverture du bal de jour. 8 heures. Grande illumination sur toutes les avenues. 8 heures 1/2, brillant feu d'artifice et départ du ballon le « Cocoi ». 10 heures, grand bal de nuit et bataille de confettis.

Mercredi 16 août. — 7 heures du matin, tour de ville en musique. 9 heures à 11 heures. Course aux anneaux, en bicyclette, course aux cerceaux, jeux divers, bal d'enfants. 2 heures du soir, très précises, course de bicyclettes.

Locale, 1^{er} prix, 10 fr. ; 2^e prix, 8 fr. ; 3^e prix, 5 fr.

Régionale, 1^{er} prix, 15 fr. ; 2^e prix, 10 fr. ; 3^e prix, 5 fr.

Il sera offert par M. Rous au cycliste classé premier de la course régionale, 2 chambres à air Soly. Aux autres coureurs des Régionale et Locale il sera offert une médaille cycles Régionale (Rous agent) et divers lots offerts par M. L. A. Garrigues industriel et MM. Rous père et fils tous marchands de vélos, Limogne. A 3 h. grand bal sous la halle. 6 heures 1/2 apéritif-concert entrée libre, 8 heures départ du ballon, « La ville de Limogne », 8 heures, grand bal champêtre. Minuit farandole d'adieux.

Luzech

Arrestation. — La gendarmerie de Luzech, en tournée a mis en état d'arrestation, jeudi dernier, les nommés François Bancarel, journaliste, 63 ans, originaire de Bordeaux, et Adolphe Péron, teinturier, 16 ans, originaire aussi de Bordeaux.

Ces deux trimardeurs sont inculpés de vagabondage. Ils ont déjà subi plusieurs condamnations.

Bancarel et Péron ont été transférés à Cahors, vendredi matin.

Arrondissement de Figeac

Comiac

Election d'un adjoint. — Le Conseil Municipal de la commune de Co-

miac est convoqué pour le dimanche 27 août 1911 à l'effet de procéder à l'élection d'un adjoint au Maire de cette commune en remplacement de M. Molinié, élu Maire.

Gréalou

Subvention. — Sur l'intervention de M. Larnaudie le sympathique et dévoué conseiller général du canton de Cahors, la commission départementale vient d'accorder à la commune de Gréalou les sommes de 100 francs pour l'installation d'une pompe au puits communal et 70 fr. pour réparation à la toiture de la maison d'école des garçons.

Concours de tir. — Les membres de la société de tir la Fraternelle de Gréalou, informent les amateurs de ce sport qu'une dizaine de prix seront distribués aux meilleurs lauréats qui participeront au concours qui doit avoir lieu les 15 et 16 août à l'occasion des grandes fêtes devant avoir lieu à Gréalou ces jours-là.

Les prix resteront exposés pendant toute la durée du concours.

Figeac

Grandes fêtes de septembre. — Les membres de la commission des fêtes, du conseil municipal et du comité d'organisation des fêtes de septembre se sont réunis mercredi soir à l'hôtel de ville sous la présidence de M. le docteur Fernand Pezet, maire de Figeac. M. Pezet a, d'une façon très claire, tracé les grandes lignes du programme et indiqué les ressources approximatives dont le comité pouvait faire état.

Le samedi soir, 22 septembre les fêtes débuteront par la réception à la gare des nombreuses compagnies de sapeurs-pompiers qui arriveront de tous les points de la France et par une retraite aux flambeaux à laquelle assisteront ces compagnies avec leur matériel. Ces dernières exécuteront ensuite des exercices de nuit sur la principale façade du collège Champollion.

Le lendemain dimanche, 23 septembre, à dix heures du matin, une réception grandiose sera faite à M. Malvy, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, à son arrivée en gare de notre ville.

A midi, un banquet lui sera offert par le conseil municipal, et à trois heures un vin d'honneur à la salle Saint-Fargeau, entièrement restaurée ; à six heures, M. Malvy présidera la distribution des récompenses qui aura lieu sur la place de la Raison ; dans la soirée, illuminations électriques, feu d'artifice, bal à la halle aux grains, etc.

La journée du lundi sera remplie par le concours agricole et par une fête d'aviation dans l'après-midi.

Lissac

Transport de Justice. — A la suite de renseignements fournis par le gendarme, MM. Dubouch, procureur de la République ; Foulquier, juge d'instruction, et Cassagnes, commis-greffier, assistés de M. le docteur Brugel, médecin légiste, se sont transportés hier, au village de Claviès, commune de Lissac, pour ouvrir une information contre la fille M. M..., âgée de 37 ans, inculpée d'accouchement clandestin. Il paraît que cette dernière était enceinte d'environ quatre mois.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Le crime de Thégra. — Charlotte Boué a été remise en liberté jeudi soir. Dans la matinée, l'amie de Marcel Hesse avait été interrogée une dernière fois par le juge d'instruction. Sa déposition n'a présenté rien d'intéressant.

A sept heures, la jeune fille est sortie de la prison. Deux gendarmes l'ont accompagnée à la gare, où elle a pris le train de 7 h. 26 pour Paris. Son départ est passé presque inaperçu.

Quant à sa compagne, Charlotte Piard, les formalités ne sont pas terminées. Sa mise en liberté est retardée de quelques jours.

Gramat

Nous recevons la communication suivante :

Aviation. — Lettre ouverte. A Monsieur Léon Bathiat Aviateur à Douzy, (Ardennes).

Permettez aux habitants de la petite ville qu'est Gramat de venir publiquement vous exprimer leur contentement, leur satisfaction, leur bonheur de ce qu'il nous a été permis, non pas tant de vous fêter et de vous applaudir pour les 6 vols admirables que vous avez exécutés sur votre monoplane Sommer les 6 et 7 août, que de l'occasion qui nous a été donnée par des circonstances malheureuses, d'apprécier votre calme, votre sang-froid, votre loyauté, votre grand cœur à remplir quand même, malgré les deux effondrements successifs provoqués par l'ouragan, du hangar où était garé votre appareil, les promesses que vous nous aviez faites.

Bien que votre appareil ait été fortement endommagé par le premier effondrement, et alors que nous étions tous dans l'angoisse d'un insuccès

presque certain pour nos fêtes, vous avez tenu quoique le temps fut très incertain à réparer 17 heures durant votre aéroplane pour voler à l'heure exacte, que vous vous étiez et que vous aviez fixée.

Nous vous disons un grand merci ; vous êtes un homme, un sportman plus que compétent et consciencieux. Vous êtes un athlète complet dont les qualités physiques sont doublées de toutes les qualités de l'âme.

Nous vous répétons un grand merci et sommes heureux de vous connaître, de vous avoir eu quelques jours parmi nous, de vous applaudir encore et de rester vos admirateurs et vos obligés.

Les Gramatois.

Martel

Fêtes des 19, 20 et 21 août. — Programme : Samedi soir, 8 heures, salves d'artillerie ; 8 heures 1/2, retraite par la fanfare.

Dimanche, 6 heures, salves d'artillerie ; 8 heures, tour de ville en musique ; 9 heures, aubade aux jeunes filles de la classe ; 10 heures 1/2, défilé en musique ; 2 heures, Allées des Fossés ; grand bal, de 3 heures à 4 heures, place Gambetta, feux japonais ; de 5 heures 1/4, à 6 heures 1/4, concert donné par la fanfare ; 8 heures, tour de ville en musique ; 9 heures embrasement général de la ville ; 9 h. 1/2, bataille de confettis ; 10 heures, bal ; 11 heures, feu d'artifice.

Lundi, 6 heures, salves d'artillerie ; 9 heures, tour de ville en musique ; 10 heures, jeux divers ; 2 heures, bal ; 4 à 6 heures, courses à pied et à bicyclettes.

Pendant les courses, la fanfare prêtera son gracieux concours. 8 heures, bal champêtre, bataille confettis.

Le comité décline toutes responsabilités au sujet des accidents.

Garennac

Programme de la fête locale des 26, 27 et 28 août 1911. — Samedi, 26 août, annonce de la fête par des salves d'artillerie. Retraites aux flambeaux.

Dimanche, 27 août, réveil en musique ; salves d'artillerie ; aubades à la municipalité. 2 heures, tour de ville en musique, 2 heures 1/2, place de la Palissade, grand bal champêtre ; bataille de confettis et serpents. 6 heures 1/2, tour de ville en musique. 8 heures grande illumination électrique et vénitienne. 9 heures, grand bal champêtre. 10 heures, brillants feux d'artifice, dont un sera tiré dans l'axe Calypso. Attractions foraines. Minuit, retraite aux flambeaux.

Lundi, 28 août, réveil en musique. 9 heures, grand bal champêtre. 11 heures, tour de ville en musique. Jeux divers. Course à la nage sur la Dordogne ; 9 heures, bal de nuit, départ du ballon « le Fénélon ». Minuit, clôture de la fête. Punch divers.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Le comité : E. Pouzalque, H. Verdier, M. Solignac, A. Dégat, M. Plagne, G. Souillé, F. Bouni, H. Boissonnié.

VARIÉTÉS

LA RÉACTION DU 16 MAI DANS UNE BOURGADE DU QUERCY

L'école du village n'était pas à cette époque ce qu'elle est aujourd'hui une salle vaste, aérée et éclairée par de larges baies, bien abritée des vents d'hiver, où maître et élèves trouvent sinon un confortable parfait, du moins une aisance, un bien-être relatifs. Elle se composait d'une pièce en contre-bas, triste et humide, moitié cave, moitié boutique, ayant conservé de sa première destination de cuisine de campagne, la large cheminée ancestrale et le grand évier surmonté de son placard immense. Par les portes mal jointes, le trou servant jadis à l'écoulement des eaux ménagères, les carreaux cassés de l'unique fenêtre, le vent glacial d'hiver s'engouffrait et venait engourdir les membres des trente bambins entassés là, sans feu. Bien des fois, le maître pris de pitié pour tout ce monde, aux mains blanches, envoyait les plus petits se réchauffer à son propre foyer, à l'étage supérieur ; là ils étaient reçus avec empressement par sa jeune femme, déjà occupée à sécher les vêtements détrempés des enfants venus des fermes lointaines.

Pleins de reconnaissance pour ces preuves d'attachement, nous ne voulions pas que notre maître en supportât tous les frais, ses émoluments très faibles à cette époque malgré le sou par jour donné par les parents, par élève, ne lui permettaient pas de semblables largesses ; aussi n'était-il pas rare de rencontrer sur les chemins de l'école de grands garçons, leurs livres sous un bras et un morceau de gros bois dans l'autre.

Fils de paysan, tout à son œuvre, connaissant l'importance de sa mission auprès de ces populations rurales qu'il aimait, notre maître donnait à chacun, grands et petits, sa part de dévouement. Il ne ménageait ni son temps ni sa peine. Sa réputation de « bon maître » avait dé-

passé les limites de sa propre commune et lui attirait les enfants des bourgades voisines. Tous étaient reçus avec la même bienveillance et tous étaient l'objet des mêmes attentions.

Sa méthode d'enseignement était bien ce qu'elle devait être : faire d'honneur et courageux travailleurs et de bons et sincères républicains. Ses leçons étaient fréquemment appuyées de maximes célèbres ; il nous engageait à les retenir et à en faire notre ligne de conduite dans la vie.

« Que la probité et le travail soient vos compagnons assidus, » disait-il souvent. — Si vous aimez, la vie, ne prodiguez pas le temps car c'est l'étoffe dont la vie est faite. La paresse rend tout difficile, le travail tout aisé. La faim regarde à la porte de l'ouvrier laborieux, mais elle n'ose pas entrer. Levez-vous dès le point du jour, que le soleil en regardant la terre, ne puisse dire : « voilà un lâche qui sommeille »....

« Labourez pendant que les paresseux dorment et vous aurez du blé à vendre et à garder. Gardez votre boutique et votre boutique vous gardera. Prenez garde aux petites dépenses. Si vous achetez ce dont vous n'avez pas besoin, vous ne tarderez pas à vendre ce qui vous est nécessaire. Le bon marché a ruiné bien des gens, soie et satin, velours, hermine, éteignent le feu de la cuisine.

« Ecartez loin de votre esprit le souffle glacé du chagrin et vivez indépendant ; l'indépendance, avec peu ou beaucoup, est un sort heureux et vous place au niveau des plus fiers. Que la probité soit comme l'âme de votre âme ; vous pourrez alors marcher tête levée, sans vous courber, sans accepter un affront d'où il puisse venir.... »

Républicain, certes oui, ardemment il l'était ; et des opinions longtemps contenues avaient enfin pris leur libre essort après les horreurs de l'Année Terrible. Il avait applaudi de toute son âme à la proclamation de la République et cette République il la voulait belle, très belle, juste et bonne pour tous. Mot magique pour toutes ces populations laborieuses et déshéritées, la République était — et reste encore — tout un programme de revendications populaires. C'en était donc fini de cette époque corrompue et corruptrice où le pouvoir baillonnait la pensée libre et écrasait les plumes indépendantes assez osées pour abandonner les formes ordinaires de la presse officielle....

Admirateur de Gambetta, il revenait toujours aux époques grandioses de notre Révolution d'où nous venons et où il nous faut bien toujours revenir ; les dates de 89 et 93 flamboyaient dans son esprit et lui montraient le chemin de la liberté.

Dans ce coin perdu du Quercy, il n'en fallait pas tant pour être qualifié de rouge, d'écarlate, de républicain, mots qui pour le monde bien pensant n'avaient que la seule signification de bandit. Aussi lorsque les événements du 16 mai mirent la République à deux doigts de sa perte, lorsque la réaction victorieuse porta Mac-Mahon au pouvoir, l'homme droit et bon, loyal et estimé qu'était notre maître fut-il la victime toute désignée. Dans une réunion privée d'amis, accusé d'avoir chanté « La Marseillaise », chant séditieux à l'époque, il fut dénoncé. Traqué par les gendarmes, ne voulant pas subir la honte d'être traité comme un malfaiteur, il s'exila. Sa femme et ses deux enfants restèrent à la charge d'un groupe d'amis dévoués. Le séparer de sa famille, le priver de ses enfants, de ses amis, c'était un trop rude coup pour cet homme de cœur ; quelques temps après il mourait loin de tous, laissant le souvenir réconfortant d'un homme de bien inutilement et injustement sacrifié.

CASTELFRANC.

Chronique agricole

L'horticulture et le jardinage en août

L'année horticole commence en août. C'est le moment de s'occuper des réparations du matériel horticole, du bouturage des plantes frileuses, de la taille et du palissage en vert des arbres fruitiers, de l'effeuillage des fruits avec précaution.

On entre-cueille les poires, les pêches et les prunes mûrissant en ce mois, afin qu'il sa chévent leur maturité au fruitier.

On tond les gazons et l'on continue les arrosages.

On tuteure les glaïeuls et les chrysanthèmes pour la grande fleur. Le greffage en écusson à œil dormant du rosier sur églantier, du poirier, du cognassier et du pommier sur doucin s'opère à cette époque, ainsi que le bouturage du rosier, des calceolaires rugueux, pentstemons, etc., à la fin du mois, sous cloches, au nord et en sol sableux.

On bouture, sur vieille couche, les géraniums, coléus, achyranthes, bégonias, ageratum.

Les semis des navets, épinards, mâches, oignons blancs et choux d'York se font vers la fin du mois.

On met en place les dernières scaroles et chicorées.

Enfin on récolte les pommes de terre hâtives, les oignons rouges et jaunes, l'ail, l'échalotte et les graines mûres de poireau, oignon, persil, panais, carotte, laitue, romaine, chicorée, etc.

Ferdinand RICHARD.

Bibliographie

Au moment où se célèbrent, avec une émotion particulière cette année, les douze ans anniversaires de la guerre franco-allemande, on lira avec le plus vif intérêt le touchant « Pèlerinage au passé » de M. Jules Claretie et la saisissante évocation historique du lieutenant-colonel Rousset que publient *Les Annales*. Dans le même numéro de cette excellente revue de famille, de plus en plus vivante, de plus en plus goûtée, signalons (outre la si curieuse série d'articles inédits de l'historien Frédéric Masson) les nombreuses pages, chroniques ou poèmes d'actualité signés : Emile Faguet, Henry Lavedan, Alfred Capus, Adolphe Brisson, François Fabié, Fernand Gregh, Jos.-J. Schurmann, Alfred Poizat, Jules Bois, Max de Nansouty, Yvonne Sorey, Bonhomme Chrysale, etc., etc.

On s'abonne aux bureaux des *Annales*, 51, rue Saint-Georges, Paris, et dans tous les bureaux de poste : 10 francs par an (étranger : 15 francs). Le numéro 25 centimes.

LA NATURE

Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie. Journal hebdomadaire illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris

Sommaire du n° 1.194, du 12 août 1911.

Souvenirs d'un dessinateur naturaliste, par A. Millot. — La sécurité en aéronautique, par A. Troller. — Pares nationaux et tourisme, par E.-A. Martel. — Conservation des œufs. — Académie des sciences ; séance du 7 août 1911, par Ch. Villedeuil. — La lutte contre le choléra, par le Dr R. Burrier.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

52, rue St-Georges, Paris, IX

PUBLICATIONS DE FAMILLE

LA TOILETTE DES ENFANTS

Recueil de Modes enfantines

Un an : France : 6 fr. — Union postale : 7 fr. 50.

Paraissant le 1^{er} de chaque mois

12 pages de texte par numéro.

Courrier des modes enfantines illustrées — Planches colorées. — Modèles de Robe — Manteaux, Chapeaux pour fillettes et garçons. — Planches de broderie, patrons découpés, travaux de fantaisie. — Conseils pratiques. — Renseignements utiles. — Hygiène. — Concours de devinettes.

Romans, nouvelles, causeries, etc.

Abonnements à partir du 1^{er} de chaque mois, par mandat à l'ordre des Directeurs

52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie

PARMENTIER

PARIS, 37, Rue des Mathurins

ianos, Lutherie, Partitions et

"TOUT tout ce qui concerne la MUSIQUE"

CATALOGUE FRANCO CONTRE 0 FR. 10 CENTIMES

LA HERNIE

et les

Déplacements des Organes

La HERNIE est une infirmité gênante et douloureuse qui, mal contenue, peut entraîner des complications graves, souvent de nature à mettre en danger la vie des personnes qui en sont atteintes.

La première des précautions à prendre pour éviter tous ces dangers, c'est de choisir un Bandage bien approprié à la nature de la Hernie et de l'appliquer convenablement.

Aussi les Hernieux torturés par de mauvais Bandages appliqués sans discernement, ou découragés par les promesses charlatanesques des spécialistes qui les exploitent, ont-ils intérêt à accorder leur confiance qu'à des maisons sérieuses où ils pourront trouver sur place, parmi un stock important de bandages de tous modèles, celui qui conviendra le mieux à la nature de leur affection.

C'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qui souffrent de Hernies, Efforts, Descentes, etc., etc., qu'ils trouveront à la :

Grande Pharmacie

de la Croix-Rouge

Boulevard Gambetta. — CAHORS

un grand choix de Bandages, Ceintures ventrières, Ceintures de grossesse et d'appareils perfectionnés pour le soulagement immédiat et la guérison absolue et définitive de leur infirmité. (Hernies, maladies de matrice, déplacement des organes, varices).

Applications générales de l'Électricité

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE par Arc et Incandescence

ENSEIGNES ET MOTIFS LUMINEUX

Lustrerie — Appareillage — Sonneries

Téléphones privés et de réseau

Force Motrice, Dynamos

Moteurs courant continu, alternatif, monophasé et triphasé

Entretien et réparations

PIERRE AGUZOU

Constructeur-Electricien

9, Rue du Lycée, 9 — Cahors

Livraison de moteurs dans les 24 heures

Tous nos travaux sont garantis de tout vice de construction

Prix défiant toute concurrence

Plans et devis sur demande

Location de décoration électrique pour fêtes et soirées

TELEPHONE 87



Cyclistes !!

Puisque vous exigez comme rechange

L'ENVELOPPE VÉLO MICHELIN à 10 FR.

Exigez sur vos Bicyclettes neuves

L'ENVELOPPE VÉLO MICHELIN à TRINGLES

C'est la meilleure qui existe

Elle se trouve chez tous les bons Agents.

Ateliers de Nickelage

de FUMEL (Lot-et-Garonne)

Argenture-Dorure

BRONZAGE & VERNISSAGE

QUIVRAGE

ÉMAILLAGE

Spécialités pour Vélos

POLISSAGE

RESTAURATION DE VIEUX BRONZES

Chargement d'accumulateurs

UN PRÊTRE

dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infailibles pour guérir rapidement et radicalement les Vices variés, Plaies des jambes, Bozemas, toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, Eczéma, etc. — Écrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauxville (Loire).

A vendre

à Larroque-des-Arcs

MAISON JARDIN

avec eau, vignes

S'adresser au Maire de Larroque



Conseil du Docteur

Après chaque Repas prenez une

FRANCISCAÏNE

Jaune ou Verte

Seuls Concessionnaires : H. BATH & Co - Cahors (Lot)

Gourmandise Germanique

— Que veut le Kaiser allemand ?

Mon Dieu, presque rien une paille...

Notre Congo, tout simplement.

— Mon bon, dit Vaissier, tu dérailles !

Un patriote au savonnier Victor Vaissier.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 août.

Une légère amélioration a été constatée aujourd'hui sur notre marché par suite de meilleurs avis de New-York. Les affaires sont extrêmement calmes.

La Rente française s'avance à 94,90. Les fonds d

EXPROPRIATION
pour cause d'utilité publique

ACTE D'OFFRES

Le Préfet du département du Lot,
Vu l'article 23 de la loi du 3 mai 1841,
sur l'expropriation pour cause d'utilité
publique :

Vu les procès-verbaux d'expertise des
terrains à occuper pour l'élargissement
et le redressement du chemin rural re-
connu n° 1 de Nougayrède à Labrugade
sur le territoire de la Commune de Le-
breil.

Arrête :

Article 1^{er}

Une somme de cinquante francs
(50 fr. 00) est offerte à Mme Cambou,
Justine, épouse Miquel, Julien, pour le
montant des terrains ci-après désignés,
qu'elle doit céder au dit chemin.

Savoir :

- 0 are 45 de terre et d'aire (section B¹
n° 22)
- 0 are 72 de terre et d'aire (section B¹
n° 21)
- 0 are 70 d'aire et de sol de ruisseau
(section B¹ n° 20)

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à la sus-
nommée, avec sommation de déclarer
son acceptation dans le délai de quinze
jours, ou si elle n'accepte pas les offres qui
lui sont faites d'indiquer le montant de
ses prétentions.

Fait à Cahors, en l'hôtel de la Pré-
fecture, le 9 août 1911.

Pour le Préfet :

Le Secrétaire général,
MENDOUSSE.

Chemin de Fer d'Orléans

**Relations directes entre Paris (Quai
d'Orsay) et Barcelone**

Il est délivré, au départ de Paris (Quai-
d'Orsay), pour Barcelone des billets directs
simples et d'aller et retour de 1^{re}, 2^e et
3^e classes.

DIVERS ITINÉRAIRES

Enregistrement direct des bagages
Voitures directes, wagons-lits, compartiments-
couchettes, wagon-restaurant.
Service journalier au 1^{er} Janvier 1911.

ALLER

Paris, dép. ... 8.20 m 9.46 m Midi 16 7 h 8.55 s
(quai-d'Orsay)

Barcelone arr. 7.55 m 10.50 m (a) 6.55 s 7.26 s

RETOUR

Barcelone dép. 6.46 s. (a) 5 h. m. 9.40 m.

Paris ... arr. 5.25 s. 8.56 m.

(quai-d'Orsay)

(a) Via Bordeaux.

FÊTE DE L'ASSOMPTION

Mardi 15 Août 1911

Validité exceptionnelle des billets
aller et retour

A l'occasion de la Fête de l'Assomption
1911, la Compagnie d'Orléans
rendra valables, du jeudi 10 au der-
nier train du lundi 21 août, les billets
aller et retour ordinaires à prix ré-
duits, délivrés aux prix et conditions
des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée
normale de validité lorsqu'elle expi-
rera après le 21 août.

MALADIES NERVEUSES

Général certain par
l'Antiépileptique de Liège
de toutes les maladies nerveuses et
particulièrement de l'épilepsie, ré-
putée jusqu'aujourd'hui incurable.
La brochure contenant le traite-
ment et de nombreux certificats de
guérison est envoyée franco à toute
personne qui en fera la demande
par lettre affranchie.
M. O. FANYAU, Ph^m à Lille (Nord).

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

CHANGEMENT de DOMICILE

Le CABINET DE CONSULTATIONS

M. MAURY

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

est transféré 8, RUE FÉNELON,
en face la Halle.

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 10 août 1911

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES		REVENU	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
	au Marché et à l'abattoir			1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3. qualité
Bœufs.....	1.484			0,85	0,80	0,70
Vaches.....	724	851	157	0,82	0,76	0,65
Taureaux...	100			0,80	0,72	0,68
Veaux.....	1.604	1.502	183	0,98	0,94	0,88
Moutons....	8.845	9.540	2.470	1,00	0,95	0,92
Porcs.....	3.278	1.816		0,75	0,72	0,70

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les moutons, les bœufs et les
porcs, calme sur les veaux.
Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal r. peuvent être
classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Confiez tous vos achats ;

Confiez la préparation de vos ordonnances

A LA

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE

qui se recommande à tous

Par la qualité irréprochable de ses Produits

Par ses Prix sensationnels de bon marché

LA PLUS IMPORTANTE PHARMACIE DE TOUTE LA RÉGION

parce qu'elle est :

LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

& VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

Pharmacie spécialement recommandée pour la préparation des Ordonnances

Expédie dans tout le Département des Produits rigoureusement purs sortant
des meilleures Maisons, POULENC, DAUSSE, BAYER, ou préparés par le Pharmacien lui-
même, d'après les nouvelles formules inscrites au Codex de 1908, ou exactement conformes
aux ordonnances de MM. les Docteurs.

Laboratoire d'Analyses chimiques

URINES - LAIT - EAU

Demander le Catalogue général

Directeur : Paul GARNAL, Pharmacien de 1^{re} Classe

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot
Inspecteur des Pharmacies du Lot

Ancien Pharmacien Adjoint de l'Assistance Publique de Paris
Ancien Directeur du Laboratoire d'Analyses de la Pharmacie Commerciale de France, à Paris.

Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) CAHORS

BANQUE CHAREIRE & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Au CAPITAL de 1.000.000 de Francs

SIÈGE SOCIAL

à CAHORS, 8, Rue Fénelon

AGENCES

- à PARIS, 7, Rue Drouot.
- à MONTAUBAN, Rue de la République.
- à SAINT-CÉRÉ, Pl. de la République.
- à GOURDON, Place du 4 Septembre.
- à LAFRANÇAISE, Rue Centrale.
- à CAYLUS, Route Nationale.
- à CAUSSADE, Route Nationale.
- à SAUMUR, Place Bilange.
- à JARZÉ, Place de l'Église.
- à BEAUGÉ, Place du Marché.

ADRESSES TÉLÉGRAPHIQUES :

A CAHORS : CHAREBANK CAHORS A PARIS : CHAREBANK BOURSE PARIS

NUMÉROS TÉLÉPHONIQUES :

à Cahors : 45 — à Paris : 313.28 — à Montauban : 74 — à Saumur : 1.75

Localités du Département visitées périodiquement :

Figeac, Gramat, Martel Castelnau, Souillac, Prayssac, Montcuq, Cazes-Mondenard

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS

Achat et Vente de Titres sur toutes les Bourses Françaises & Étrangères

Paiement de tous Coupons sans frais

Un mois avant les échéances pour les coupons des titres à revenu fixe

AVANCES SUR TITRES

Souscription sans Frais à toutes les Émissions

DÉPÔT DE FONDS & DE TITRES

Transferts, Échange et Régularisation de Titres,

Renouvellement des feuilles de Coupons

Location de Coffres-Forts à Secret — Change de Monnaies

IMPRIMERIES A. COUESLANT

ALENÇON (Orne)

(Ancienne Imprimerie GUY)

CAHORS (Lot)

(Ancienne Imprimerie LAYTOU)

Adresse télégraphique :

COUESLANT-ALENÇON

Téléphone (Alençon) : N° 26

IMPRIMEUR :

De la Compagnie P. O. — De la Fédération Nationale des Professeurs des Lycées et Collèges de France et du Personnel de l'Enseignement secondaire féminin.
— De la Fédération des Amicales des Instituteurs de France et des Colonies. — De la Société clinique de Médecine mentale. — Des Sociétés de Tempérance : Croix-
Bleue, Etoile Blanche, Union Française des Femmes pour la Tempérance, Annales antialcooliques, etc. — Du Club Cévenol. — De Syndicats d'Initiative départe-
mentaux. — Du Syndicat général des Sténographes et des Dactylographes, etc.

DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES :

De l'École Normale des Instituteurs de la Seine. — De l'École Normale des Institutrices de la Seine. — Des Lycées Fénelon, Molière, Victor Hugo, Racine, etc.
DE NOMBREUX PÉRIODIQUES PÉDAGOGIQUES, MÉDICAUX, STÉNOGRAPHIQUES, ANTIALCOOLIQUES, etc., etc.

Ouvrages de luxe, Travaux en tous genres (administratifs et commerciaux), Brochures, Journaux illustrés, Périodiques, Mémoires et Thèses

Circulaires, Prospectus, Affiches, Labeurs, Étiquettes, Enveloppes, Têtes de lettres, Factures, Carnets, Registres

Tableaux, Programmes, Cartes commerciales, Menus

Mandats, Souches, Lettres de Naissances, Mariages et Décès. — Cartes de visite

PRIX MODÉRÉS